

**BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE (BEEFP)
ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

Numéro du BEEFP :	89-224
Numéro du RBIF :	06688
Nom du bien :	Logette de l'écluse n° 3
Adresse :	Canal de Chambly (Québec)
Date de construction :	1906-1907; 1914 et 1967, déplacements; début des années 1990, restauration et retour au site de 1914.
Fonction d'origine :	Abri, entrepôt et poste de travail de l'éclusier
Fonction présente :	—
Responsable :	Parcs Canada
Statut du bien :	Édifice reconnu

Raisons de la désignation

La logette de l'écluse n° 3 a été désignée « édifice reconnu » principalement pour ses qualités architecturales et pour son importance environnementale.

Valeur historique

La logette de l'écluse n° 3, conjointement avec les autres logettes et ouvrages du canal de Chambly, évoque l'époque où cette voie navigable constituait un axe commercial de première importance pour l'industrie des produits forestiers du Québec. Cette logette rappelle aussi la période où le canal était générateur d'emplois pour la communauté locale. La logette de l'écluse n° 3 fait partie du Lieu historique national du Canada du Canal-de-Chambly.

Valeur architecturale

Cette coquette cabine de bois est la plus grande des logettes construites au début du XX^e siècle le long du canal de Chambly dans l'esprit du mouvement de pensée « City Beautiful ». Son architecture éclectique s'inscrit dans le courant Queen Anne qui, au Canada, exerça une influence prépondérante sur la construction domiciliaire au tournant du XX^e siècle. Le bon état de conservation de cette cabine de bois, qui à l'allure d'une petite maisonnette, témoigne de la qualité des matériaux choisis et de sa construction.

Valeur environnementale

La valeur environnementale de cette logette repose sur sa relation avec l'emplacement qui a toujours été un lieu d'activités intenses en raison de la présence du quai, des triples écluses et du pont tournant. Hormis les écluses et les ponts, aucun élément physique n'est davantage associé à l'image même du canal de Chambly que les logettes des éclusiers et pontiers. Cet ensemble de petites maisonnettes forme un réseau de bornes visuelles qui structurent l'environnement du canal de Chambly. De par sa localisation stratégique, la logette n° 3 jouit d'une grande visibilité.

Éléments caractéristiques à préserver

- Les traits architecturaux de cette maisonnette de bois d'un étage et demi inspirée du style Queen Anne tels que la forme complexe du toit — quatre pignons dont les arêtes se rejoignent au centre (où se trouve la cheminée); les contrastes de textures et de couleurs du revêtement extérieur; l'effet de compartimentation qui en résulte et les encadrements d'ouverture décoratifs.
- L'organisation symétrique des différentes élévations et la clarté du concept architectural.
- Les éléments qui témoignent d'une conception axée sur les impératifs du travail de l'éclusier; entre autres, la disposition des ouvertures qui lui permettait de voir dans toutes les directions.
- Les matériaux et les techniques de construction qui ont survécu à un siècle d'existence comme témoignage de l'habileté et de l'expertise des artisans impliqués dans cet ouvrage.
- La relation de la logette n° 3 avec le site et les ouvrages du canal auxquels l'éclusier était assigné, ainsi que le dégagement de l'espace qui permettait à ce dernier de bien surveiller son secteur.
- La « netteté » de l'aménagement paysager qui reflète l'esprit d'embellissement du paysage qui a conduit à la construction de cette logette.
- La grande visibilité de cette logette qui, conjointement avec ses sœurs jumelles, structure le paysage linéaire du canal de Chambly.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le BEEFP.

Février 2002